

DOMAINE :	DROIT - ÉCONOMIE - GESTION
UFR/Ecole... :	UFR SESG
SITES :	Campus Croix-Rouge (Reims)
MENTION DE LICENCE :	SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES
PARCOURS TYPE :	L.As 2 - Licence 2 Accès santé
SEMESTRE :	3

Modalités d'enseignement de la formation* :

* cocher la - les case-s concernée-s

- Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

U.E.	Unité d'Enseignement Intitulé	Elément Constitutif (Enseignement) Intitulé	CNU	ECTS	Volume horaire			Session 1			Session 2
					CM	TD		CC (100%)	CC + CT (50% + 50%)	CT (100%)	
31		1 Sociologie du travail	19	6	30	15			2+ET(3h)		ET(3h)
32		1 Analyse économique	05	6	30	15			2+ET(3h)		ET(3h)
33		1 Politiques sociales et médico-sociales	19	3	30					ET(1h30)	ET(1h30)
		2 Droit social et du travail	01	3	24	15			2+ET(1h30)		ET(1h30)
34		1 Sociologie et psychologie sociale	19	3	24	15			2+ET(1h30)		ET(1h30)
		2 Pratiques du social	05/19	3	30					ET(1h30)	ET(1h30)
		3									
35	(EC 3 au choix)	1 Anglais professionnel	11	2		18		2			OT
		2 Ateliers du social	5/19/2	2		18		2			OT
		3a Expression écrite et orale	09			18		2			SDO
		3b Découverte des métiers de l'enseignement et de l'éducation	70	2		18		2			OT
		3c Engagement étudiant	5/19			5				DO	DO

Date du vote en conseil de gestion :	03/06/2021
Date du vote de la CFVU :	15/06/2021

QCM : Questions à choix multiples

QROC : Questions à réponses ouvertes et courtes

DOMAINE :	DROIT - ÉCONOMIE - GESTION
UPRE/côte... :	UFR SESG
SITES :	Campus Croix-Rouge (Reims)
MENTION DE LICENCE :	SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES
PARCOURS TYPE :	L.As 2 - Licence 2 Accès santé
SEMESTRE :	4

Modalités d'enseignement de la formation* :
 * cocher la / les case(s) concerné(s)

Formation Initiale
 Formation Continue
 Apprentissage
 Contrat Professionnel

U.E.	Unité d'Enseignement	Niveau de santé	Élément Constitutif (Enseignement)		CNU	ECTS	Volume horaire					Session 1		Session 2		
			Intitulé				CM	TD	CC (100%)	CC + CT (50%+ 50%)	CT (100%)					
41	UE 41 - SSS	1	Sociologie des représentations	19	3	24	15					2+ET(1h30)		ET(1h30)		
			2	Anthropologie sociale	19/20	3	24	15					2+ET(1h30)		ET(1h30)	
			3													
42	UE 42 - SSS	1	Analyse des organisations	5/06/1	4	30	15					2+ET(3h)		ET(3h)		
			2	Actualités sanitaires et sociales en chiffres	5/19/2	2	12		2					ET(1h30)		
			3													
43	UE 43 - SSS	1	Economie de la protection sociale	05	6	30	15					2+ET(3h)		ET(3h)		
			2													
			3													
44	UE 44 - spécifique santé 6 ECTS Choisir un parcours de 2 ou 3 EC, parmi les 5 EC proposés, pour être crédité de 6 ECTS. (le choix de la combinaison EC1 + EC3 permet de créditer 6 ECTS). La validation de cette UE est nécessaire pour être classé en santé. N.B. : l'étudiant peut choisir des EC supplémentaires optionnels (*)	Choisir un des 5 EC disponibles parmi les 5 EC disponibles	EC1 Spécifique médecine	2 (*)	13	4						CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		
			EC2 Spécifique odontologie	2 (*)	16								CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC3 Spécifique pharmacie	4 (*)	28	6							CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC4 Spécifique maieutique	2 (*)	12	4							CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
			EC5 Spécifique métiers de la rééducation	2 (*)	14	2							CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h	
45	UE 45 - SSS	1	Anglais professionnel	11	2	18		2						OT		
			2	Informatique	27	2	18		2						EM(1h30)	
			3a	Ateliers d'orientation professionnelle	5/19/2		18		2						OT	
			3b	Découverte des métiers de l'enseignement et de l'éducation	70	2	18		2						OT	
			3c	Engagement étudiant	5/19		5								DO	
46	UE 46 - spécifique santé facultative Possibilité de choisir des EC supplémentaires optionnels. Ces EC seront pris en compte dans le calcul de la moyenne interclassant les étudiants comme indiqué dans le règlement intérieur.	Choisir un des 5 EC disponibles parmi les 5 EC disponibles	EC1 Spécifique médecine	0	13	4							CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h	
			EC2 Spécifique odontologie	0	16									CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h
			EC3 Spécifique pharmacie	0	28	6								CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 2 h
			EC4 Spécifique maieutique	0	12	4								CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h
			EC5 Spécifique métiers de la rééducation	0	14	2								CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h		CT (100%) - QCM et/ou QROC - 1 h

QCM : Questions à choix multiples

QROC : Questions à réponses ouvertes et courtes

Date du vote en conseil de gestion :	03/06/2021
Date du vote de la CFPVU :	16/06/2021

(*)
 Chaque formation de santé (Médecine, Maieutique, Odontologie, Pharmacie, Métiers de la Rééducation) propose 1 EC correspondant, permettant de valider 2 ECTS (O, Ma, MR) ou 4 ECTS (Ma, P).
 Chaque étudiant doit choisir différents EC parmi les 5 EC disponibles lui permettant de valider 6 ECTS.
 L'UE 44 est validée lorsque la moyenne des différents EC choisis, calculée à partir des notes des EC est $\geq 10/20$.
 La validation de l'EC d'une formation de santé est nécessaire pour être classé dans la(les) filière(s) des études de santé correspondante(s).
 La validation de l'UE 44 donne 6 ECTS au maximum quelque soit le nombre d'EC choisis.
EC supplémentaires optionnelles.
 Un étudiant peut choisir des EC supplémentaires optionnels, qui correspondent alors à une UE spécifique santé facultative (UE 46).
 Le cumul des ECTS acquis à l'UE 44 et à l'UE 46 ne peut être supérieur à 6 ECTS, tout autre EC validé dans l'UE 46 fera l'objet d'une inscription au supplément au diplôme.
 En cas de choix d'EC supplémentaires optionnels, la meilleure moyenne aux différents EC des UE 44 et 46 permettant la validation des 6 ECTS de l'UE 44 sera prise en compte.